

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

La rentrée scolaire au collège JEAN PERRIN se fera selon le calendrier suivant :

- **Internat** : l'internat ouvrira ses portes **le mercredi 4 septembre 2024** après la réunion d'accueil et d'information des parents des élèves internes qui sera organisée ce même jour à **14h00** dans l'établissement. L'hébergement et la restauration des élèves internes seront effectives à partir du mercredi soir.

- **Classes de 6^{ème}** : **Lundi 2 septembre 2024 à 9h00 pour les élèves**

Les élèves seront accueillis toute la journée de 9h00 à 15h30. Les élèves externes sortiront à 12h10 pour revenir à 13h30. Le restaurant scolaire sera ouvert à l'attention des élèves demi-pensionnaires.

Accueil des Parents à partir de 9h00. Après l'appel des élèves une réunion des parents avec l'Equipe de Direction aura lieu en salle polyvalente de 9h30 à 11h00 environ

- **Classes de 3^{ème}** : **Mardi 3 septembre 2024 à 09h00.**

Les élèves seront libérés après les formalités d'usage à 11h00.

- **Classes de 4^{ème}** : **Mardi 3 septembre 2024 à 10h00.**

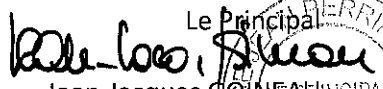
Les élèves seront libérés après les formalités d'usage à 12h00.

- **Classes de 5^{ème}** : **Mardi 3 septembre 2024 à 13h30**

Les élèves seront libérés après les formalités d'usage à 15h30.

- **Un cartable sera exigé à l'entrée du collège** : un cartable, un sac à dos ou sac rectangulaire suffisamment grand et rigide pour accueillir cahiers et livres sans être pliés/abimés.
- **Les cours selon un emploi du temps provisoire démarreront le Mercredi 4 septembre 2024 pour tous les élèves.**
- **Le restaurant scolaire accueillera tous les élèves demi-pensionnaires et internes à partir du mercredi 4 septembre 2024.**

La présence et la ponctualité des élèves sont obligatoires le jour de la rentrée, car elles confirment leur inscription pour l'année scolaire 2024/2025 et garantissent un début d'année réussi. Nous remercions les familles de bien vouloir s'organiser en conséquence. **Nous rappelons également aux familles, aux élèves et futurs élèves que l'usage du téléphone portable est interdit dans l'établissement.**

Le Principal

Jean-Jacques GOINEAU
COLEGE JEAN PERRIN
92000 NANTERRE